

**LA BASE AÏN ET SES CARACTÉRISANTS DANS LA
TOPONYMIE OFFICIELLE : LES NOMS DES COMMUNES
D'ALGÉRIE / THE AÏN BASE AND ITS CHARACTERISTICS IN
THE OFFICIAL TOPONYMY: THE NAMES OF THE COMMUNES
OF ALGERIA¹**

Résumé: Cette contribution essaie de répondre à la problématique de la dénomination officielle des communes. Nous avons choisi de travailler sur la base Aïn et ses caractérisants dans le but de dégager les catégories sémantiques auxquelles ils appartiennent, en passant par les langues mises en œuvre dans leur constitution et les catégories grammaticales de ces constituants. La distinction entre les toponymes constitués des mêmes composants était au cœur de notre analyse pour savoir par quels procédés cela est réalisé. Un nombre de six procédés étaient, donc, employés pour distinguer les toponymes ayant le même caractérisant. Nous avons donc l'allongement, le rajout d'un déterminant défini, l'usage de variétés linguistiques différentes, la variation graphique, l'usage de catégories grammaticales différentes concernant les mots de la même famille et enfin la paronymie.

Mots-clés: toponymie officielle, noms composés, catégories sémantiques, caractérisants, dénomination.

Abstract: This contribution tries to respond to the issue of the official name of municipalities. We have chosen to work on the Aïn base and its characterizers in order to identify the semantic categories to which they belong, through the languages implemented in their constitution and the grammatical categories of these constituents. The distinction between toponyms made up of the same components was at the heart of our analysis to know by what processes this is achieved. A number of six processes were used to distinguish toponyms having the same character. We therefore have the lengthening, the addition of a defined determinant, the use of different linguistic varieties, the graphic variation, the use of different grammatical categories concerning words of the same family and finally paronymy.

Keywords: official toponymy, compound names, semantic categories, characterizers, denomination.

L'objectif de cette contribution est de décrire les différentes occurrences de la base Aïn dans les toponymes officiels désignant les communes d'Algérie. Nous avons constaté, lors du recueil d'un corpus de toponymes constitué de l'ensemble des noms des communes, que les noms composés à base de Aïn sont de loin les plus fréquents avec 119 occurrences. Nous nous demandons, dans un premier temps, la raison de la fréquence de cette base et quelle est la fonction de ses caractérisants. En effet, nous posons l'hypothèse que ces noms, bien qu'ils soient des hydronymes à l'origine, ont subi un changement de catégorie pour devenir de simples toponymes. Dans un second temps, puisque nous étudierons les toponymes construits à base de Aïn, nous essaierons de voir quelles sont les catégories sémantiques des caractérisants les plus récurrentes. Dans un troisième temps, nous essaierons de déterminer les catégories grammaticales des caractérisants avant de voir quelles sont les langues utilisées pour les construire et dans quelle proportion. En dernier lieu, nous essaierons de dégager les procédés servant à différencier les différents lieux désignés par les mêmes caractérisants.

Plusieurs travaux ont été réalisés dans le domaine de la toponymie, nous évoquons notamment les travaux de Foudil Cheriguen (1993, 2008, 2013), Fraid Benremdane

¹ Soufiane **LANSEUR**, Laboratoire LESMS, Université de Bejaia, Algérie, soufiane.lanseur@univ-bejaia.dz

(1999, 2003, 2012), Brahim Atoui (1998) Ouardia Yermèche (2018), etc. Ces travaux guideront particulièrement notre démarche pour analyser, de façon exhaustive, les différents toponymes.

Cette contribution sera organisée autour de quatre axes principaux. D'abord un cadrage théorique est nécessaire pour définir les différents concepts utilisés, ensuite une description du corpus sera réalisée pour déterminer sa représentativité, puis une étude onomastique sera effectuée pour décrire et interpréter les différents toponymes avant de les classer suivant les thématiques qu'ils évoquent, enfin une étude linguistique regroupant la morphologie, la sémantique, l'origine linguistique, et les procédés de distinction des toponymes sera mise au point.

1. Cadrage théorique

1.1. L'onomastique officielle

Si l'onomastique est l'étude des noms propres, l'onomastique officielle est l'enregistrement des noms des lieux et des hommes. Cet enregistrement est réalisé par des organismes étatiques et des services ayant le pouvoir de le faire dans une aire géographique déterminée. Ces organismes ont parfois pour mission d'octroyer des noms de lieux ou de les remplacer quand cela rentre dans une stratégie nationale de « normalisation » des noms propres, mais la plupart du temps il n'enregistre que ce qui existe déjà, c'est-à-dire ceux issus de l'onomastique spontanée. Cheriguen (2013 : 13) explique que

« Si l'enregistrement d'un nom est ou peut être officiel, sa création est de nature spontanée, c'est-à-dire imprévisible et son adoption ainsi que la durée de son utilisation sont encore plus imprévisibles. Néanmoins quand il y a enregistrement, c'est-à-dire inscription souhaitée du nom dans la durée, un certain nombre d'opérations viennent caractériser cet enregistrement. »

L'onomastique officielle vise donc la fixation des toponymes et leur pérennisation, mais aussi leur individualisation. Pour cela, l'onomastique officielle a besoin d'un certain nombre d'opérations qu'il résume (idem : 14) par

« (1) le figement (a posteriori) de toponymes spontanés ou populaires ; (2) L'intervention des États dans la fixation et/ou la conservation du nom par le procédé de nomination et d'enregistrement officiels ; (3) L'aspect graphique d'un toponyme devient souvent un procédé d'officialisation ; (4) L'incompatibilité entre officialisation et variation, la seconde relevant de la nomination spontanée »

Farid Benramdane affirme (2012 : 247) que

« L'Algérie indépendante a connu deux opérations de "normalisation" de sa toponymie locale, celle débutant en 1962 et celle de 1981. Si la première peut être perçue comme une entreprise de réappropriation symbolique et de reconquête politique d'un patrimoine ayant valeur de souveraineté nationale et de son recouvrement ; la deuxième, par contre, est un échec, consommé juridiquement, car confondant "normalisation", "uniformisation" et "standardisation". »

Ces deux opérations relèvent de l'onomastique officielle parce qu'elles sont effectuées par l'État et qu'elles visent à changer un état de fait. Le changement du régime politique pour la première et « revoir certaines dénominations non conformes à nos traditions et de prévoir, le cas échéant, une nouvelle dénomination adaptée aux spécificités locales » (JORA¹ du 10/03/1981 : 163-64), pour la seconde. Ouardia Yermèche (2018 : 389) soutient l'idée que « L'opération de réappropriation de l'identité onomastique algérienne a été menée de manière hâtive et sans véritable réflexion. » Ce qui a amené l'État à lancer une deuxième opération pour pallier le manque de rigueur et corriger les dénominations jugées inappropriées.

¹Journal officiel de la République algérienne.

1.2. La dénomination

Georges Kleiber désigne par dénomination (1996 : 575)

«une association faite pour durer, donc une association référentielle stable ou constante, qui a pour but, non une désignation uniquement momentanée, transitoire et contingente de la chose, mais l'établissement d'une règle de fixation référentielle qui permet l'utilisation ultérieure du nom propre ou du nom commun pour l'objet dénommé.»

Marie-Françoise Mortureux (1984 : 95) soutient que la dénomination est l'« action qui a pour résultat la relation codée dans le lexique entre signes et choses ». La dénomination est donc l'acte de donner un nom à lieu, pour notre cas, c'est-à-dire à établir une relation durable, permanente entre un lieu et toponyme. Cet acte relève de l'onomastique spontanée et enregistrée dans le cadre de l'onomastique officielle. L'instance nominative se trouve devant la difficulté qui consiste au fait que plusieurs endroits ont reçu les mêmes noms, alors que nous sommes devant des noms officiels qui sont censés être utilisés de façon précise (où l'idéal est que chaque commune reçoive un nom unique et différent de tous les autres noms des communes). Cette ressemblance peut rendre difficile l'inscription des actes de propriété, des actes de naissance, des actes de transaction, des adresses, etc. Benramdane (2012 : 156) ajoute que la dénomination permet « la localisation en toute rapidité et sûreté de tout événement à caractère national ou international, quel que soit sa nature. »

Les dénominations, écrit Bernard Bosredon (2012 : 11), « isolent une entité et la distinguent de toute autre au moyen d'une forme linguistique dotée également d'une stabilité aussi grande. » L'auteur explique par la dénomination, des réalités peuvent être découpées et isolées afin de les « individualiser » dans le cadre de la désignation des espaces. Cheriguen (2008 : 80) explique que

« du point de vue du sujet, il n'y a d'espace que nommé. Le processus de dénomination des lieux est simultanément un processus de spatialisation. C'est par la dénomination toponymique que les lieux, en tant qu'espace délimité, existent et s'affirment pour l'homme. Par conséquent un espace sans nom n'existe pas. »

L'auteur insiste sur la place incontournable que peut avoir un nom en tant que représentant de l'espace qui fait partie de la réalité et permettant de faire exister ce lieu pour le sujet au point que, pour lui, la dénomination et la spatialisation n'existent pas l'une sans l'autre. Cette idée est soutenue par Yarmèche (2018 : 387) en expliquant que « De tout temps et dans toutes les sociétés, l'occupation d'un espace passe invariablement par son « marquage » par un nom qui signe ainsi l'acte d'appropriation ».

1.3. Le nom propre composé

Nous nous intéressons aux toponymes composés, mais surtout aux caractérisants de la base *Aïn*. Cheriguen souligne déjà (1993 : 26) l'importance qui doit être accordée à l'étude de cette catégorie en écrivant

*« pourquoi les noms composés ? Parce que pertinents à deux niveaux au moins : le premier composant est distinctif en tant que base par rapport à un autre premier composant (d'un autre nom) **source** et non **puits** ; ensuite, il est pertinent à un deuxième niveau (2^e composant). De façon générale, **Source** est un toponyme (**les Sources**) ; s'il ne se limitait qu'à ce nom simple, il se confondait avec d'autres **Source**. Pour éviter cela, il lui fut donc se distinguer par un deuxième composant **Blanche** par opposition à (**source**) **Noire**, etc. »* Il reprend cette idée en (idem : 27) « L'étude des composés, plutôt que celle des noms simples, se révèle d'autant plus intéressante qu'elle concerne davantage la complexité de la désignation onomastique. Pendant que le nom simple se situe à un seul niveau d'identification, le composé pose le problème de la hiérarchisation et concerne au moins deux niveaux. »

2. Le corpus

Nous avons relevé un corpus de 1541 noms de communes à partir du site institutionnel du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales (<https://interieur.gov.dz>) dont 889 noms simples et 642 noms composés. Les noms composés à base de *Aïn* sont au nombre de 119 dont 5 noms qui désignent au moins deux communes différentes. La base *Aïn* est de loin la plus fréquente parmi les noms de communes en Algérie. Elle représente 19.17 % des noms composés et 8,11% des 1541 noms relevés.

Le tableau suivant représente la distribution des communes dont le nom contient la base *Aïn* par wilaya.

Tableau 1 : la distribution de la base Aïn par wilaya

Wilaya	CMN ¹	NC ²	Aïn ³	Wilaya	CMN	NC	Aïn
Adrar	28	6	0	Constantine	12	10	2
Chlef	35	14	1	Médéa	64	29	2
Laghouat	24	11	2	Mostaganem	32	13	4
Oum El Bouaghi	29	17	7	M'sila	47	23	5
Batna	61	17	4	Mascara	47	14	5
Béjaia	52	13	0	Ouargla	21	7	1
Biskra	33	8	2	Oran	26	13	3
Béchar	21	6	0	El Bayadh	22	6	1
Blida	25	8	1	Illizi	6	7	3
Bouira	45	13	4	Bordj Bou Arreridj	34	9	0
Tamenrasset	10	6	0	Boumerdès	32	13	0
Tébessa	28	8	1	El Taref	24	8	2
Tlemcen	53	27	7	Tindouf	2	1	0
Tiaret	42	16	5	Tissemsilt	22	10	0
Tizi Ouzou	67	31	2	El Oued	30	10	0
Alger	57	25	1	Khenchla	21	2	1
Djelfa	36	15	5	Souk Ahras	26	9	2
Jijel	28	14	0	Tipaza	28	9	2
Sétif	60	35	10	Mila	32	21	3
Saida	16	10	3	Ain Defla	36	18	6
Skikda	38	22	4	Nâama	12	4	2
Sidi Bel Abbas	52	30	5	Ain Timouchent	28	18	4
Annaba	12	3	1	Ghardaia	13	3	0
Guelma	34	20	5	Relizane	38	20	2

3. Description onomastique des caractérisants

Les caractérisants de la base *Aïn* sont classés et décrits d'un point de vue lexicosémantique. En effet, nous recherchons le sens de ces composants en ayant recours à trois sources différentes : *Le dictionnaire de l'hydronymie de l'Afrique du Nord* (2012), *Toponymie algérienne des lieux habités* (1993) de FoudilCheriguen et *Toponymie et espaces en Algérie* (1998) de Brahim Atoui. Les toponymes qui n'apparaissent pas dans ces trois ouvrages ont reçu une interprétation en nous basant sur la racine et les dictionnaires de langue, ainsi que les mémoires et les thèses qui ont été réalisées dans le domaine de l'onomastique.

¹Commune (nombre de communes par wilaya)

²Noms composés (nombre de communes ayant un nom composé comme toponyme).

³Nombre de communes ayant un nom sur la base de Aïn.

Aïn, Aouinet « عين (ar.) ; pl. 'aïoun ; dim. 'aouina, 'aouinet. Source en général, désigne aussi un puits artésien ». (Cheriguen, 2012 : 12).

3.1. Noms relatifs à l'Homme (39)¹

3.1.1. La religion (4)

Aïn Tolba de l'arabe dialectal, via l'arabe classique, c'est le pluriel de *Talib* « étudiant » qui peut être étendu à « étudiants de la charia », sa racine est [TLB] dans le sens de « demander ».

Aïn Rahma de l'arabe classique signifiant « miséricorde », il provient de la racine [RHM] dans le sens de « pitié ».

Aïn Lechiekh de l'arabe dialectal via l'arabe classique signifiant « maître, instituteur » de la racine [CX] « âgé ».

Aïn Chouhada de l'arabe classique signifiant « martyrs », il s'agit d'un nom masculin pluriel de *chahid* (martyr de la guerre de libération) qui provient de la racine tertiaire [CHD] « assister ».

3.1.2. Les anthroponymes (noms et prénoms) (17)

Aïn Ben Khelil, de l'arabe dialectal via l'arabe classique signifiant « compagnon » de la racine [XL] « accompagner »

Aïn Tarek variante de Tarik prénom masculin, le lieu a été baptisé par rapport au nom d'un martyr de la région.

Aïn Youcef, anthroponyme, c'est une forme arabisée de Joseph, prophète arabe.

Aïn Fetah de l'arabe classique « celui qui ouvre », « favorable, de bonne augure ». Il s'agit d'un anthroponyme qui provient de la racine tertiaire [FTH] « ouvrir ».

Aïn Boudinar : le nom est formé de Bou « celui à » et de l'arabe classique *dinar*, lui-même emprunté au latin *denarius*, signifiant « unité monétaire de plusieurs pays ».

Aïn Bouyahia de l'arabe dialectal qui signifie (celui du vivant). Ce mot construit de la particule Bou et du prénom Yahia qui est un verbe à l'origine. Il provient de la racine [HY] dans le sens de « vivre ».

Aïn Bouchekif, du berbère, (2012 : 45) « de bu ceqif, signifiant « débris ».

Aïn Bouziane composé de la particule *bou* qui signifie « celui à » et de *ziane* qui peut être rapprocher de la racine [ZN] « beauté ». C'est un nom d'homme qui viendrait de la dynastie zianide.

Aïn Boucherit composé de la particule *bou* qui signifie « celui à » et de *chrit* qui peut être rapprocher de la racine [CRT] « condition ».

Aïn Kada, prénom masculin d'origine arabe (Cheriguen, 1993 : 77)

Aïn Larbi, prénom masculin de l'arabe classique via l'arabe dialectal signifiant « arabe »,

Aïn Makhlof, prénom masculin, venant de la racine tertiaire arabe [XLF] « succéder, remplacer ». Selon Cheriguen (1993 : 76), il signifie « le puiné ».

Aïn Sidi Ali, le toponyme a trois composants en plus de Aïn, nous avons la particule *sidi* de l'arabe dialectal via l'arabe classique signifiant « monsieur ou seigneur », et le prénom Ali, se référant au quatrième calife de l'islam, venant également de l'arabe classique signifiant (haut).

Aïn Sidi Cherif : selon Cheriguen (1993 : 77), il signifie « seigneur chérif, dernier composant prénom, de l'arabe classique charif « noble » ».

Aïn Laloui, c'est une variante de Ali, décrit plus haut.

Aïn Abid, prénom venant de l'arabe classique qui signifie « esclave ». Il s'agit du pluriel du nom *abd* qui proviendrait de la racine [eBD] dans le sens d'adorer.

¹ Le chiffre figurant entre parenthèses constitue le nombre de mots appartenant à la même catégorie.

Aïn Arnat, Selon Boussahel, il y a deux hypothèses à propos de la signification du terme Arnat : 1) venant de l'anthroponyme français Ernest ; 2) venant de la base berbère [RN] signifiant « ajouter »¹.

3.1.3. Les ethnonymes (4)

Aïn Torki, forme de l'arabe classique désignant celui qui appartient à la nation turque.

Aïn El Turk, Aïn El Turc, toponyme venant de l'ethnonyme « Turc ». Deux communes qui se trouvent dans deux wilayas différentes (Oran et Bouira).

Aïn Sandel, peut provenir de la tribu de Snadla, une branche de la tribu « subay3 » d'origine du Moyen-Orient.

Aïn Abessa : nom propre eebassa, relatif très probablement à la dynastie abbasside qui réfère au nom de l'oncle paternel du prophète Mohammed.

3.1.4. Noms relatifs aux sentiments (4)

Aïn Ferah, de l'arabe classique signifiant « joie », il vient de la racine [FRH] signifiant « joie, heureux »

Aïn Bessem, de l'arabe dialectal via l'arabe classique signifiant « souriant ». Il vient de la racine tertiaire [BSM] signifiant « sourire ».

Aïn Feka : à rapprocher du berbère *ifuk* signifiant « terminer » ou de l'arabe dialectal *feka* signifiant « petite monnaie », ou de la racine [FK] « délivrer ».

Aïn Fekan, de l'arabe dialectal provenant de l'arabe classique, de la racine [FK] « délivrer », selon Cheriguen (1993 : 80) le mot signifie « salvatrice »

3.1.5. Noms relatifs aux titres honorifiques (1)

Aïn Soltane, de l'arabe classique signifiant le roi (le roi), il provient de la racine [SLT] qui a pour sens « pouvoir, règne ». Ce toponyme désigne trois communes différentes dans trois wilayas qui son Aïn Defla, Bordj Bou Arreridj et Saïda.

3.1.6. Activités humaines et leurs résultats (7)

Aïn Fares, de l'arabe classique signifiant « cavalier » qui a pour racine [FRS]. Ce toponyme désigne deux communes dans les wilayas de Mascara et de M'sila.

Aïn Oulmene, du berbère, signifiant « fil à tisser ». Le nom *ulman* vient du verbe kabyle *yellem* « fabriquer des fils à tisser ».

Aïn Thrid, du berbère, il signifierait selon Cheriguen (1993 : 77) « lavée ? » du verbe *irad* « laver ».

Aïn Legradj, forme du berbère, à rapprocher de (*ageruj*) signifiant « trésor ».

Aïn Ouksir, forme du berbère, forme de l'arabe dialectal, selon Cheriguen (1993 : 80) signifiant « pain, nourriture, pitance ».

Aïn El Orak de l'arabe classique (العراك) signifiant « combat ».

Aïn Mellouk de l'arabe dialectal, il signifie « propriétaire ». Il s'agit de la racine tertiaire [MLK] qui a le sens de « s'approprier ».

3.1.7. Parties du corps (2)

Ras El Aïn, dans cette exemple, Aïn est le caractérisant, la base étant *Ras*, unité lexicale appartenant à l'arabe signifiant « tête ».

Aïn Taghrout, c'est un mot berbère qui signifie, selon Cheriguen (1993 : 78), « omoplate ».

¹Malika Boussahel, mémoire de magistère, 2002, université de Béjaïa.

3.2. Noms relatifs aux végétaux (11)

Aïñ Diss de l'arabe dialectal signifiant « ampéloidesmos mauritanicus » qui est une plante qui pousse sauvagement en Algérie et en Espagne.

Aïñ Tedles, du berbère *idles* signifiant « plante rugueuse », pour Cheriguen (1993 : 77) il signifie « Diss ».

Aïñ Zitoun, de l'arabe classique en passant par l'arabe dialectal signifie « olivier ».

Aïñ Touta de l'arabe classique via l'arabe dialectal signifie « mûrier », un arbre fruitier.

Aïñ Romana de l'arabe classique signifiant « grenadier », arbre fruitier.

Aïñ El Kerma de l'arabe dialectal signifiant « figuier », il s'agit d'un arbre fruitier. En arabe classique « kerma » se traduit par *vigne*.

Aïñ Kerma (figuier), expliqué ci-haut.

Aïñ Zana, de l'arabe classique en passant par l'arabe dialectal, il s'agit d'un arbre reconnu pour la qualité de son bois. Il s'agit du hêtre.

Aïñ Defla, selon Atoui (1998 : 90), il s'agit de l'ortie, alors que selon Cheriguen (1993 : 77), il se traduit par le laurier ou le laurier rose.

Aïñ Smara de l'arabe dialectal en passant par le berbère, il s'agit de la jonchaie.

Aïñ Kechra ; de l'arabe dialectal qechra « écorce » en provenant de l'arabe classique *Qicra*. Sa racine est [QCR] signifiant « écorcer ».

3.3. Noms relatifs aux animaux (13)

Aïñ Fakroun de l'arabe dialectal signifiant « tortue ».

Aïñ Naga (عين الناقة) selon sa graphie en arabe, il s'agit de la chamelle. Cherigen (1993 : 74), il s'agit d'un adjectif signifiant « ruisselante ». Cette dernière signification est apparentée au verbe kabyle *innegi* signifiant « s'égoutter ».

Aïñ Nehala de l'arabe classique via l'arabe dialectal signifiant « abeille ».

Aïñ El Hadjel de l'arabe classique signifiant « perdrix ».

Aïñ Fras de l'arabe classique signifiant « Cheval »

Aïñ El Ibel, unité lexicale de l'arabe classique signifiant « chameaux »

Aïñ Témouchent, selon Cheriguen (1993 : 79), du berbère *tucent* signifiant « chacale ».

Aïñ Babouche, selon Cheriguen (1993 : 72), le mot babouche est donné à l'escargot. Il s'agit d'un mot de l'arabe dialectal.

Aïñ Kermes selon Cheriguen (1993 : 79), le mot kermès se traduit par « insectes nuisibles aux plantes » en français. Il s'agit d'un mot emprunté à l'arabe classique *kirmiz*, lui-même venant du persan.

Aïñ Ghoraba, selon Cheriguen (1993 : 74), il se traduit par corbeau.

AïñZaatout : de l'arabe dialectal signifiant « oiseau », le plus plausible, il s'agit du pigeon. Cette commune, anciennement appelée Beni Farah, en arabe, ou Ah Ferah en Chaoui, est rebaptisée en 1990, Aïñ Zaatout, en référence à la seule place publique de l'agglomération où se trouve une fontaine nommée Tafoughalt qui est l'équivalent de *pigeon* en français et probablement de Zaatout en arabe algérien¹.

Aïñ Errich, de l'arabe classique signifiant « plume d'oiseau »

Aïñ El Assel : Forme de l'arabe classique signifiant « miel ». Puisqu'il s'agit d'un produit de l'animal, nous le classerons parmi les noms relatifs aux animaux.

Ouyoun El Assafir, Ouyoun est le pluriel du mot *Aïñ*. Il constitue la base dans le nom EL Assafir signifiant « oiseaux ». Le mot Aïñ supporte deux significations « source » ou « œil », donc le toponyme peut donner lieu soit à « les sources des oiseaux » ou « les yeux des oiseaux ».

¹AbdelmadjidHatna, AhFrah (Ain Zaatout) of Aures, in: <https://sites.google.com/site/ainzaatout/>

3.4. Noms relatifs aux couleurs (10)

Aïn M'lila, du berbère, amelal (blanc), selon Cheriguen (1993 : 72) « forme arabisée du berbère, racine [ML] verbe *imlul*, « être blanc », donc « source blanche » ».

Aïn Zerga, de l'arabe classique Azraq en passant par l'arabe dialectal et signifiant « bleu ».

Aïn Ben Beida ; il s'agit d'un toponyme composé de trois termes : Aïn (source) Ben (fils de) et Beida (blanc). Ce terme provient de l'arabe dialectal. Nous avons encore deux toponymes impliquant l'adjectif *blanc*. Il s'agit de **Aïn Beida** et **Aïn El Biada**. Nous posons l'hypothèse que les trois localités se trouvant dans des régions différentes aient toutes la même nomination, car le procédé qui consiste à qualifier un lieu ou une source par une couleur est très usuel en toponymie. Donc, pour différencier, les trois lieux (toponymie officielle oblige), les scripteurs ont dû recourir au rajout de la particule *Ben* pour l'un et de l'article défini *EL* de l'autre côté.

Aïn Beida Harriche, selon Cheriguen (1993 : 79) signifie « blanche de la couleuvre ». Dans ce toponyme, le scripteur a recouru à un adjectif pour le distinguer du toponyme Aïn Beida.

Aïn Khadra, de l'arabe classique en passant par l'arabe dialectal, il signifie « vert ».

Ahmar El Aïn, la forme appartient à l'arabe classique. Dans cet exemple, Aïn n'est pas la base, parce qu'elle suit l'adjectif de couleur *Ahmar* « rouge », mais il reste que, si nous considérons *Ahmar El Aïn* comme syntagme nominal, où *Aïn* sera noyau et *Ahmar* caractérisant, Aïn, dans ce cas, sera la base, malgré son emplacement.

Aïn Sefra de l'arabe dialectal et de l'arabe classique signifiant « jaune ».

Aïn Kihal, de l'arabe dialectal signifiant « noir ». En arabe dialectal, on désigne la couleur noire par *kahla*.

3.5. Noms relatifs aux minéraux et à la nature des sols(8)

Aïn Deheb, de l'arabe classique en passant par l'arabe dialectal signifiant « or ».

Aïn El Hadid, de l'arabe classique signifiant « fer ».

Aïn Lahdjar de l'arabe classique en passant par l'arabe dialectal signifiant « pierre ».

Aïn El Hadjar est une forme de l'arabe classique. Ce toponyme désigne deux communes différentes dans les wilayas de Sétif et de Saïda.

Aïn El Melh est une forme de l'arabe dialectal provenant de l'arabe classique signifiant « sel ».

Aïn Yagout, est une forme de l'arabe dialectal provenant de l'arabe classique signifiant « émeraude ou perle ».

Aïn Fezza, du berbère (tafza) signifiant selon Cheriguen (1993 : 80) « grès ». C'est une roche sédimentaire sableuse utilisée principalement pour aiguïser les instruments servant à couper.

Aïn Boucif, forme appartenant à l'arabe dialectal, selon Cheriguen (1993 : 77), *Boucif* signifie « de l'endroit à l'arrête rocheuse ».

Noms relatifs à l'Habitat(5)

Aïn Zaouia, est une forme de l'arabe classique signifiant « l'angle ou école coranique »

Aïn Maabed est une forme de l'arabe classique signifiant « temple ».

Aïn Benian est une forme provenant de l'arabe dialectal signifiant « construction ou bâti ». Il est construit sur la racine [BN] qui a pour sens « bâtir ». Ce toponyme désigne deux communes dans les wilayas d'Alger et de Saïda.

Aïn El Hammam, forme de l'arabe classique signifiant « bain maure ».

Aïn Tesra, unité lexicale du kabyle *tassera* signifiant selon Cheriguen (1993 :78) « poutre »

3.6. Noms relatifs aux voies de communication (3)

Aïm Kercha, forme de l'arabe dialectal, selon Cheriguen (1993 : 79) signifiant « petit sentier ».

Aïm Djasser, forme de l'arabe dialectal, selon Cheriguen (1993 : 74) signifiant « gué ». Il est à rapprocher de l'arabe classique *Djisser*, signifiant « pont ».

Aïm Tallout, forme du berbère, selon Cheriguen (1993 : 74) « peut-être du berbère *taluyt* ou *talut*, signifiant « de la montée ».

Noms relatifs à la nature de la source(16)

Aïm Kebira, forme de l'arabe dialectal, il signifie « Grande ».

AïmElKebira, forme de l'arabe classique, signifiant « grande ».

Aïm Sekhoua, forme de l'arabe dialectal, il signifie « chaude ».

Aïm El Berd, forme de l'arabe classique signifiant « le froid ».

Aïm Berda, forme de l'arabe dialectal signifiant « fraîche ».

AïmTouila, forme de l'arabe classique, il signifie « longue ».

AïmZouit, forme de l'arabe dialectal, selon Cheriguen (1993 : 80) il signifie « bruyante ».

Aïm Merane, de l'arabe dialectal, à rapprocher de la racine [MRN] signifiant « souple ».

Aïm Zarit, de l'arabe dialectal, signifiant, selon Cheriguen (1993 : 79), « absorbante ».

Aïm Oussara, forme de l'arabe dialectal, selon Cheriguen (1993 : 79) il signifierait « ruisseau, ravin ou torrent ».

Aïm Nouissy : altération du nom français Noisy-les -bains. Le nom désigne « source merveilleuse »¹ ou « source miraculeuse » selon Haddadou, le nom est d'origine arabe.

Aïm Charchar, forme du berbère qui viendrait de la racine [CRCR] « ruisseler », il signifie selon Cheriguen (1993 : 79) « grand ruissellement ». Selon le même auteur (Idem : 76), à rapprocher de **Acercur** « ruissellement continu de l'eau ».

Aïm Tindamine, forme du berbère qui signifie, selon Cheriguen (2012 : 59), « du verbe *idim*« s'égoutter ». **ɛintindamine** : source des gouttelettes de très faible débit. »

Aïm Reggada, de l'arabe classique (رقاد) en passant par l'arabe dialectal (*regad*) signifiant « dormative ».

Aïm Tine, forme de l'arabe classique, elle se traduit par « boue ».

Aïm Roua, forme du berbère qui signifie, selon Cheriguen (1993 : 79), il signifie « abreuvoir ».

3.7. Noms impliquant des Jours de semaine (2)

Aïm Sebt, forme de l'arabe classique, il signifie « Samedi ».

Aïm El Arbaa, de l'arabe dialectal et de l'arabe classique signifiant « mercredi ».

Noms relatifs à la Lumière (3)

Aïm Taya, forme du kabyle, à rapprocher de l'arabe classique ضياء signifiant « lumière ».

Aïm Azel forme du berbère « jour ou milieu du jour, midi ». Selon Cheriguen (1993 : 75) « A cette heure de la journée, où il fait particulièrement chaud, en été, le troupeau se tient à l'ombre, généralement près d'une source, en attendant l'après-midi, pour paître de nouveau. »

Aïm Tagourait, forme du berbère, à rapprocher de *agur* signifiant « lune ».

Nom relatif au temps (5)

¹www.noisy-les-bains.com consulté le 25/08/2020

AïnMadhi, de l'arabe classique signifiant « passé » et qui vient de la racine [MD] qui signifierait « passer ».

3.8. Nom opaque (1) : Aïn Adden

4. Description linguistique des caractérisants

Dans cette section, nous nous intéresserons à la morphologie, à la sémantique et à l'origine linguistique des noms des communes.

4.1. Morphologie

L'intérêt sera porté dans un premier temps au nombre de composants des toponymes, avant de passer, dans un second temps aux catégories grammaticales de ces mêmes toponymes.

4.1.1. Nombre de composants des toponymes

Le tableau suivant présente le nombre de composants relatifs aux toponymes. La base Aïn est comptabilisée comme 1^{er} élément du composé.

Tableau 2 : le nombre de composants des toponymes

<i>Composants</i>	<i>Nombre</i>
Deux composants	107
Trois composants	5
Total	112

Nous constatons que seuls 5% des toponymes ont trois composants, 95% ont uniquement deux composants.

4.1.2. Catégories grammaticales

Dans ce cas, seul le caractérisant nous intéresse, la base étant un nom, nous vérifions avec quelle catégorie grammaticale il constitue un nom composé.

Tableau 3 : les catégories grammaticales des caractérisants

<i>Catégories grammaticales</i>	<i>Nombre de caractérisants</i>
Noms	84
Adjectifs	26
Verbes	2
Total	112

Nous avons dégagé trois catégories qui constituent les caractérisants de la base Aïn. Il s'agit, par ordre de fréquence, de noms avec 75%, des adjectifs avec 23% et de verbes avec 2% du total. Nous expliquerons le nombre élevé de noms par la fonction de désignation qu'ils servent à remplir, les adjectifs ayant plus la fonction distinctive que désignative.

4.2. Sémantique

Nous présentons dans le tableau suivant les différentes catégories sémantiques auxquelles les caractérisants appartiennent. Nous avons pu dégager neuf thématiques différentes.

Tableau 4 : les catégories sémantiques des caractérisants.

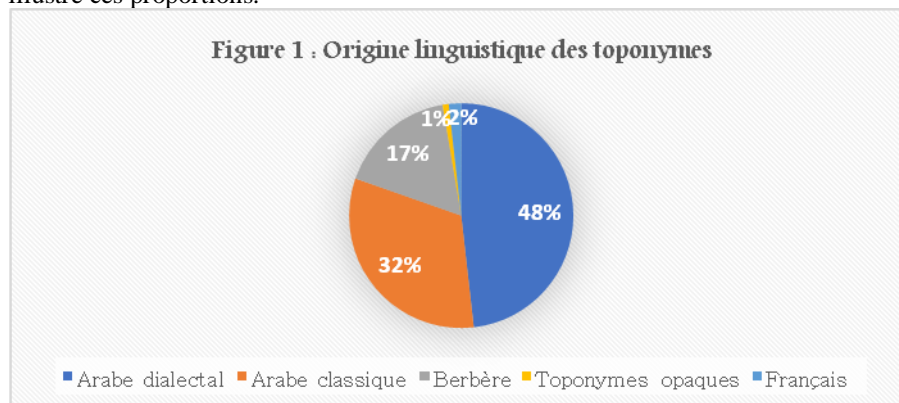
<i>Catégories sémantiques</i>		<i>Nombre</i>	
L'homme	Religion	4	39
	Anthroponymes	17	
	Ethnonymes	4	
	Sentiments	4	
	Titres honorifiques	1	
	Activités et résultats	7	
	Parties du corps	2	

Végétaux	11
Animaux	13
Couleurs	10
Minéraux	8
Habitat	5
Voies de communication	3
Nature de la source	16
Jours de semaines	2
Lumière	3
Autres	1
Opaque	1
Total	112

La catégorie qui a donné le plus de caractérisants est sans doute celle de l'homme. De là, nous déduisons que l'humain occupe une place très importante pour avoir donné plus de 39 caractérisants, ce qui équivaut à 34 % du total des toponymes ayant pour base *Aïn*. Il est à constater que la deuxième catégorie la plus importante est la « nature de la source » avec 13.4%, n'oublions pas qu'il s'agit à l'origine d'hydronymes qui ont été transformés en toponyme. Cette catégorie est suivie par les catégories *animaux* avec 11%, *végétaux* avec 9.8%, et *couleurs* avec 8.9 %. Les autres catégories telles que les minéraux et la nature du sol représentent 7%, l'habitat avec 4.5, les voies de communication et la lumière avec 2.6 % chacune et enfin les jours de semaine avec 1.8 %.

4.3. Origine linguistique des toponymes

Nous avons distingué deux langues qui ont donné lieu à ces différents toponymes, avec des proportions différentes. Nous avons d'un côté langue arabe avec 90 noms (l'arabe classique avec 36 noms et l'arabe dialectal avec 54 noms) de l'autre, la langue berbère avec 19 noms et le français avec 2 noms et 1 toponyme opaque. Le graphique suivant illustre ces proportions.



Cette répartition révèle la situation linguistique de l'Algérie, en effet la distribution des langues selon le nombre de locuteurs est proportionnelle au nombre de toponymes par langue. 85% des toponymes proviennent de l'arabe et 15 % de la langue berbère et moins de 2% du français. Cependant, nous pouvons considérer que cette répartition est le résultat de la politique d'arabisation des toponymes, évidemment, la redénomination des lieux après l'indépendance a beaucoup influencé la distribution noms en fonction des langues en Algérie. Il est à constater également qu'à défaut d'imposer l'usage de l'arabe à tous les locuteurs et dans tous les domaines de la vie, on a arabisé les noms issus de l'onomastique officielle. Ces résultats ne concernent que les noms donnés par les institutions, il reste à prouver, par des enquêtes de terrain, si cela est vrai. Parce

qu'au cours de cette étude et lors de l'exploration des significations des toponymes, nous avons rencontré plusieurs doublets, ce qui révèle que l'usage officiel ne coïncide pas toujours avec l'usage populaire¹.

5. Les procédés de distinction des toponymes ayant le même caractérisant

Le propos ici n'est pas de parler de la distinction des toponymes à base de Aïn, mais de décrire les procédés qui se dégagent de l'étude du corpus et qui permettent de distinguer des noms de communes ayant la même base Aïn et le même caractérisant. Bien que certains noms de communes apparaissent identiquement dans différentes wilayas à l'exemple de *Ain Benian* qui se trouve à la fois dans la wilaya d'Alger et celle de Aïn Defla, *Ain Soltane* qui se trouve à Bordj Bou Arreridj, à Aïn Defla et à Saïda, *Ain Fares* qui est une commune de Mascara et de M'Sila, *Ain El Hadjar* qui se trouve à Bouira et à Saïda, un nombre d'autres noms de commune sont distingués par des procédés que nous citons ci-dessous.

5.1. L'allongement : il consiste à rajouter des unités lexicales à un nom déjà existant pour les distinguer. Le cas de *Ain Beida Harriche* constitue un exemple saillant de l'allongement. En effet, pour distinguer deux communes ayant pour nom *Ain Beida*, on a allongé le toponyme en y rajoutant *Harriche*. Ainsi, le toponyme aura trois composants. Le même toponyme a été rallongé par la particule *Ben* dans *Ain Ben Beida* pour opérer une différence de dénomination.

5.2. Le rajout du déterminant défini de l'arabe (el) : Nombres de noms de communes ne sont distingués que par l'article défini pour établir une distinction entre les deux toponymes. Dans l'exemple de *Ain Beida* et *Ain El Baida*, la différence a été concrétisée à l'aide de l'article indéfini *El*, l'adjectif de couleur *Beida* est réalisé dans un cas avec le défini et dans l'autre sans l'article défini *EL*, sachant qu'en langue arabe *EL* est le seul défini existant, il est employé avec toutes les catégories grammaticales susceptibles de figurer avec un article défini. Nous retrouvons ce même procédé avec *Ain Kebira* et *Ain El Kebira*, *Ain Kerma* et *Ain El Kerma*.

5.3. La mise en œuvre de plusieurs variétés linguistiques : il s'agit de donner le caractérisant dans des langues différentes

Arabe – berbère : *Ain Diss* et *Ain Tades* constituent un exemple saillant de différenciation à la base des variétés linguistique. Les deux caractérisants réfèrent à la même plante, mais le premier appartient à l'arabe, tandis que le second fait partie du lexique berbère. La même remarque vaut pour les toponymes Aïn M'lila du berbère et Aïn Beida de l'arabe. Les deux caractérisants sont équivalents mais dans deux langues différentes.

Arabe classique – arabe dialectal : Nous avons recensé les deux toponymes *Ain Lahdjar*, prononcé en arabe dialectal et *Ain El Hadjar* qui est prononcé en arabe classique, cette distinction se rapporte aux variétés linguistiques. En effet, l'article défini est agglutiné dans le premier pour permettre une prononciation en un seul mot comme s'il s'agit d'un seul mot, alors que dans le second cas, *El* est séparé afin de marquer une pause légère entre l'article et le nom. Il existe aussi une distinction au niveau de la graphie de *Hadjar* (pierre) qui s'apparente à l'arabe classique qui marque par la voyelle /a/ la prononciation correcte du mot dans cette langue, alors que dans le

¹Les hydronymes de souche arabe relèvent presque exclusivement de l'arabe maghrébin. Même issus de l'arabe classique, ils ont tous été modifiés et souvent fortement altérés par l'arabe maghrébin ; de même qu'il en a bien altéré de très nombreux hydronymes de souche berbère. (Cheriguen, 2012 : 32)

premier mot l'absence de ce /a/ donne lieu à une prononciation relâchée propres aux langues populaires.

5.4. La graphie : Pour différencier les noms des communes, on a recours à des graphies différentes. *Ain El Turc* et *Ain El Turk*, les deux caractérisant appartient à la même catégorie grammaticale, mais avec des graphies différentes. Les deux lettres (c, et k) peuvent dans certains cas se prononcer /k/, donc le fait de les mettre constitue une différenciation d'ordre graphique.

5.5. Le recours aux mots de la même famille de classes grammaticales différentes : Il s'agit de mots forgés sur la même base, mais ayant des catégories grammaticales différentes. *Ain El Berd* (Nom), *Ain Berda* (adjectif). La différence est réalisée en employant deux mots de la même famille appartenant à des catégories différentes (Nom/ adjectif). *Ain Turk* (Nom de lieu) – *Ain Turki* (Nom de personne), dans ce cas, la différence est effectuée par le biais de deux noms propres, l'un appartient à la classe des toponymes et l'autre à celle des anthroponymes.

5.6. La paronymie : Nous parlons ici de deux toponymes proches dans la graphie et la prononciation. Ainsi, deux paires de noms de communes peuvent être considérées comme paronymes *AinKercha* (sentier) et *Ain Kechra* (écorce) ; *Ain Feka* et *Ain Fekan*.

Conclusion

À l'issue de cette contribution, nous pouvons dire que le domaine de l'onomastique est très riche et varié et qu'il nécessite du chercheur un énorme effort pour qu'il puisse interpréter les noms propres. Nous nous sommes intéressé aux noms composés à base de *AİN* dans la toponymie officielle en Algérie. L'étude de 112 noms de communes a donné lieu aux résultats suivants. Premièrement, les caractérisants de la base *Ain* sont dans leur majorité des noms simples, il n'y a que 5 caractérisants qui sont composés de 2 unités lexicales. Cela révèle que bien que ces noms soient composés, mais l'instance « nommante » a essayé, tant qu'il est possible, de garder le caractérisant dans une forme simple, ce qui faciliterait d'un côté la mémorisation et de l'autre côté sa praticabilité. Deuxièmement, la catégorie grammaticale la plus fréquente concernant les caractérisants est la classe des noms, suivi de la classe des adjectifs qualificatifs. Cela s'explique par la fonction désignative des noms et la fonction distinctive des adjectifs. La catégorie sémantique ayant le plus grand nombre de toponymes à base de *Ain* est celle relative à l'homme. Cela révèle la place importante que l'homme a dans son environnement. La deuxième catégorie est celle de la nature de la source parce qu'il s'agit d'hydronymes à l'origine. Troisièmement, l'arabe dialectal a donné presque la moitié des toponymes, suivi de l'arabe classique avec presque le tiers des noms, sans oublier la langue berbère qui a fourni 16 % de la totalité des noms des communes. L'hégémonie de l'arabe revient à la volonté de l'État d'imposer une politique linguistique (l'arabisation). Quatrièmement, nous avons pu dégager six procédés employés pour distinguer les toponymes ayant le même caractérisant. Nous avons donc l'allongement, le rajout d'un déterminant défini, l'usage de variétés linguistiques différentes, la variation graphique, l'usage des catégories grammaticales différentes concernant les mots de la même famille et enfin la paronymie.

Bibliographie

- Atoui, B. (1998). *Toponymie et espace en Algérie*. Alger: Institut national de géographie.
Benramdane, F. (2012). « Algérianité et onomastique. Penser le changement : une question de noms propres ? » *Insaniyats*, n° 57-58, pp. 143-159.
Benremdane, F. (1999, septembre- décembre). « Espace, signe et identité au Maghreb. Du nom au symbole ». *Insaniyats*, n°9, pp. 5-18.

- Bosredon, B. (2012). « Entre dénomination et catégorisation : la signalétique ». *Langue française*, n° 174, p. 11-26.
- Boussahel, M. (2001). *La toponymie du Sétifois. Approches morphologique et sémantique. Mémoire de magistère*. Béjaia: Université de Béjaia.
- Cheriguen, F. (1993). *Toponymie algérienne des lieux habités*. Alger: Epigraphe - Dar El Ijtihad.
- Cheriguen, F. (2008). « Le nom propre comme signe d'un signe ». Dans *Essais de sémiotique du nom propre et du texte* (pp. 73-83). Alger: Office des publications universitaires.
- Cheriguen, F. (2012). *Dictionnaire d'hydronymie générale de l'Afrique du Nord (Algérie, Maroc, Tunisie)*. Tizi Ouzou: édition Achab.
- Cheriguen, F. (2013). « Essai d'analyse des fondements et des particularités de l'onomastique maghrébine ». Dans F. B. SADAT-YERMECHE, *Le nom propre maghrébin de l'homme, de l'habitat, du relief et de l'eau* (pp. 11-16). Oran : CRASC.
- Kleiber, G. (1996). « Noms propres et noms communs : un problème de dénomination ». *Meta, Journal des traducteurs*, n° 4, pp. 567-589.
- Mortureux, M.-F. (1984). « La dénomination, approche socio-linguistique ». *Langages*, n°76, pp. 95-112.
- Yermeche, O. (2018). « Les dénominations de lieux en algérie : entre toponymie coloniale, toponymie(s) officielle(s) et toponymie(s) ». *Etudes et documents berbères*, pp. 387-400.

Soufiane **LANSEUR** est professeur de l'enseignement supérieur en sciences du langage, membre du Laboratoire LESMS. Il occupe actuellement le poste de professeur à l'Université de Bejaia- Algérie. Ses domaines de recherche sont l'analyse du discours, la sémantique, la lexicologie et la néologie en français. Il est l'auteur d'une vingtaine de publications.